



Réponse du NPD

Nous n'avons pas encore dévoilé notre plate-forme, mais voici les éléments de notre plate-forme que nous avons présentés à ce jour.

O T T A W A

Le 24 septembre 2015

Richard Lehoux
Président
Fédération québécoise des municipalités

Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre dans laquelle vous me faites part des priorités de la Fédération québécoise des municipalités pour les présentes élections.

Le NPD a à cœur les priorités des municipalités et des régions du Québec. Comme vous le mentionnez, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer afin de soutenir leur développement. Un gouvernement néo-démocrate sera un partenaire présent et fiable afin que vous puissiez faire avancer vos projets prioritaires.

Depuis les élections de 2011, les députés du NPD ont porté à Ottawa les enjeux qui préoccupent les régions. Par exemple, le NPD s'est engagé à rétablir le crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs. Il a été démontré que ce crédit d'impôt, non seulement encourageait l'épargne, mais en plus, contribue à générer des investissements dans nos économies régionales.

Vous trouverez ci-dessous les réponses précises à vos demandes :

Industrie forestière :

Nous devons adapter le secteur forestier du Canada aux nouvelles réalités, comme la baisse de la demande pour le papier journal, l'intensification de la concurrence venant d'Asie et d'Amérique du Sud et les défis posés par les changements climatiques et les divers types d'insectes envahissants.

Après avoir subi d'importantes transformations au cours des dernières années pour devenir plus compétitif et être à la fine pointe de la science et de la technologie, le secteur forestier du Canada a toujours besoin d'un partenaire fédéral solide afin d'assurer sa transition sur un marché mondial en pleine évolution.

Nous devons nous assurer que le secteur forestier du Canada demeure à la fine pointe de l'innovation et reste compétitif afin de créer les emplois dont a besoin la prochaine génération de travailleurs forestiers. Nous aiderons l'industrie à diversifier les marchés où elle écoule ses produits afin de créer des emplois et de garder notre secteur forestier concurrentiel. Nous investirons dans la fabrication, dans l'innovation et dans la promotion des produits du bois.

En augmentant le financement fédéral et en encourageant les investissements du secteur privé, nous allons favoriser les avancées technologiques nécessaires pour rester compétitifs au cœur d'une industrie changeante. Nous allons investir dans la recherche et le développement afin de trouver de nouvelles techniques de construction utilisant les matériaux du bois et afin de développer de nouveaux produits, comme la bioénergie pour remplacer les produits pétroliers et les biomatériaux à valeur ajoutée pour l'industrie textile, la fabrication d'articles de sport et les biens fabriqués à partir de fibres de bois. Nous investirons dans la promotion des produits du bois canadiens en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, tout particulièrement dans les marchés émergents d'Asie.

Ces nouveaux investissements créeront 2 500 emplois et favoriseront des investissements privés de 270 millions \$ dans le secteur forestier. Ils permettront aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur de 60 kilotonnes par an.¹

Le NPD investira 105 millions \$ sur 3 ans pour aider le secteur forestier du Canada à se préparer pour l'avenir. Les investissements proposés favoriseront des investissements privés de 270 millions \$ pour stimuler l'économie forestière, diversifier le marché du bois et créer de l'emploi.

Plus précisément, nous allons :

- investir 55 millions \$ dans les installations des usines de traitement du bois grâce au programme *Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF)* de Ressources naturelles Canada;
- investir 40 millions \$ en recherche et développement à travers *FPInnovations*, un centre de recherche qui se concentre sur les systèmes de bâtiments, le bioraffinage et la bioénergie, ainsi que le développement de nouveaux biomatériaux dérivés du bois;
- promouvoir les produits du bois à valeur ajoutée en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde en investissant 10 millions \$ dans le Programme de développement des marchés de Ressources naturelles Canada.

Respect des communautés locales :

Le NPD comprend vos préoccupations relativement à diverses interventions unilatérales récentes du gouvernement fédéral ou de ses Sociétés d'État sur vos territoires. Un gouvernement néo-démocrate rejette ces façons de faire. Par exemple dans le dossier des aéroports et aérodromes régionaux, le NPD est d'avis qu'il faille modifier la réglementation fédérale pour s'assurer que la municipalité et la population locale soient

¹ <http://cfs.nrcan.gc.ca/entrepotpubl/pdfs/36150.pdf>

consultées avant la construction d'aéroports et d'aérodromes. Nous allons mettre en place une consultation obligatoire avec les intervenants concernés pour les promoteurs d'aérodromes avant qu'aient lieu les aménagements proposés.

Nous allons annuler le plan des conservateurs visant à éliminer la livraison à domicile pour des millions de foyers canadiens et rétablir la livraison à domicile où le service a déjà été annulé. Le plan conservateur d'éliminer la livraison à domicile a des conséquences énormes pour les aînés et les personnes vivant avec un handicap; ces personnes dépendent de ces services. Des centaines de municipalités ont déjà déclaré que le projet de Postes Canada d'éliminer la livraison à domicile était inacceptable et ne devait jamais être mis en œuvre. Notre plan fera en sorte que le Canada ne devienne pas le seul pays du G7 à ne pas avoir de service de livraison postale à domicile.

Exploitations et transport des matières dangereuses :

Le NPD reconnaît que les municipalités doivent avoir les outils nécessaires pour répondre aux préoccupations légitimes en matière de sécurité de la population. Cette question a particulièrement été soulevée dans la foulée de la tragédie du Lac Mégantic. Le NPD a fait pression sur le gouvernement afin qu'il collabore davantage avec les municipalités et les premiers intervenants pour s'assurer qu'ils ont l'information, la formation et les ressources nécessaires pour protéger le public en cas d'urgence.

Le NPD partage les préoccupations des Québécois: de plus en plus de pétrole est transporté par voie ferroviaire au Canada sans que le gouvernement assure un encadrement sécuritaire adéquat. Le NPD a exigé des conservateurs qu'ils renforcent la sécurité entourant le transport ferroviaire des marchandises. Nous avons mis de l'avant des solutions concrètes, comme de meilleures inspections et une surveillance accrue, le retrait des wagons-citernes dangereux et l'imposition des amendes à ceux qui enfreignent les règles.

Le NPD est aussi d'avis que les municipalités doivent pouvoir exprimer leurs préoccupations auprès des instances chargées d'étudier les projets d'oléoduc. Un gouvernement néo-démocrate mettra en place un rigoureux système d'évaluation environnementale au sein duquel les municipalités pourront exprimer leurs préoccupations et formuler des recommandations. Nous le rendrons ouvert, équitable et transparent.

Un gouvernement néo-démocrate restaurera le lien de confiance avec le public en consultant les Canadiens sur les projets de développement qui les touchent. Nous supprimerons les limites imposées par les conservateurs sur la participation publique aux évaluations et nous supprimerons le droit du cabinet d'infirmer les décisions de l'Office national de l'énergie pour des raisons idéologiques. Nous protégerons et rassurons les communautés en améliorant les normes de sécurité et en mettant en place un régime d'évaluation solide.

Infrastructures :

Le NPD reconnaît le déficit majeur en infrastructures qui, sous les conservateurs, s'est élevé à 172 milliards \$. Partout au Canada, les embouteillages nuisent à l'environnement et coûtent des dizaines de milliards \$ en pertes de productivité. En augmentant le transfert du fonds de la taxe sur l'essence, le NPD investira chaque année dans les infrastructures municipales 1,5 milliard \$ additionnels à la fin de notre premier mandat. Notre plan pour le transport en commun comprend des investissements annuels de 1,3 milliard \$ étalés sur 20 ans, auxquels s'ajoutent nos investissements en infrastructures que les municipalités pourront également financer, dans le cadre de projets de transport en commun. Notre stratégie, qui sera établie en collaboration avec les provinces et les territoires, fournira du financement stable, prévisible et transparent.

En ce qui concerne le Nouveau Plan Chantiers Canada, le NPD élargira les critères, notamment pour permettre aux municipalités d'allouer des fonds à des projets d'infrastructures communautaires, culturelles ou de loisirs.

Nos engagements en matière d'infrastructures et de transport en commun représentent plus du double des transferts existants aux municipalités, ce qui amènera l'investissement total à 5 milliards \$ par année, une somme qui sera ajustée en fonction de l'inflation après notre premier mandat.

En terminant, je souhaite réitérer ma volonté et celle du NPD d'aller de l'avant avec un nouveau partenariat avec les municipalités du Québec basé sur la collaboration et l'obtention de résultats concrets pour les régions du Québec.

Veillez agréer, Monsieur Lehoux, mes salutations distinguées.



Thomas Mulcair
Chef, Parti Nouveau démocratique du Canada